



**BEZIAT FIDUCIAIRE ET AUDIT**

## Association ATLAS

### RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2022



**Commissariat aux comptes – Expertise-Comptable**

20 boulevard Gambetta 30000 Nîmes

Mail : [abeziat@auditbfa.fr](mailto:abeziat@auditbfa.fr) . Tel : 04 66 26 10 10

SARL au capital de 16 650 €

RCS : Nîmes B 413 656 331 - SIRET : 413 656 331 000 2720



**BEZIAT FIDUCIAIRE ET AUDIT S.A.R.L.**  
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION ATLAS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2022

Aux membres de l'Assemblée Générale,

## **1. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ATLAS, sis au Espace Van Gogh - 13200 ARLES, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **2. Fondement de l'opinion**

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **3. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

#### Provisions pour Indemnités de départ à la Retraite :

Comme indiqué dans la note «Engagements» de l'annexe des comptes annuels au 31 décembre 2022, l'association comptabilise dans ses comptes annuels une provision pour indemnité de départ à la retraite.

Nos travaux ont consisté :

- A apprécier les hypothèses retenues par l'association pour le calcul de la provision ;
- A vérifier qu'une information appropriée était donnée dans l'annexe des comptes annuels.

#### Subventions d'exploitation :

De manière générale, nos appréciations ont porté sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour la comptabilisation des subventions d'exploitation en conformité avec les conventions signées avec les partenaires financiers.

#### Acquisition de l'Immeuble :

Comme indiqué dans la note « Règles et méthodes comptable -Immobilisations corporelles » de l'annexe des comptes annuels au 31 décembre 2022, l'association a comptabilisé l'acquisition de l'immeuble selon la méthode de la décomposition et enregistré les frais d'acquisition des immobilisations en charges.

Nos travaux ont consisté :

- A apprécier la méthode de décomposition de l'immeuble pour le calcul des amortissements ;
- A apprécier le choix effectué de la comptabilisation en charges des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'acte liées à l'acquisition d'une immobilisation ;
- A vérifier qu'une information appropriée était donnée dans l'annexe des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **4. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

## **5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## 6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nîmes, le 10 Mars 2023

S.A.R.L BEZIAT FIDUCIAIRE ET AUDIT
Marie-Noëlle GOULLET

# Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	9 514	9 514		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	48 000		48 000	
	Constructions	402 397	116 173	286 223	28 810
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	15 759	12 087	3 672	3 485
	Autres immobilisations corporelles	97 820	83 842	13 978	11 131
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	20 620		20 620	40 620	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>594 110</b>	<b>221 617</b>	<b>372 493</b>	<b>84 047</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>	245		245	450
	<b>CREANCES (3)</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	33 110		33 110	6 218	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	147 950		147 950	72 482	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	172 480		172 480	381 071	
<b>DISPONIBILITES</b>	9 120		9 120	17 733	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	4 070		4 070	3 922
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>366 975</b>		<b>366 975</b>	<b>481 876</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecarts de conversion actif ( V )					
	<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>961 085</b>	<b>221 617</b>	<b>739 468</b>	<b>565 923</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

# Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	190 399	157 093
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau			
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>21 069</b>	<b>33 306</b>	
<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>211 468</b>	<b>190 399</b>	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	2 820	3 520	
Provisions réglementées			
<b>Total des autres fonds propres</b>	<b>2 820</b>	<b>3 520</b>	
<b>Total des fonds propres</b>	<b>214 287</b>	<b>193 918</b>	
<b>Fonds reportés et dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	38 150	72 800
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>	<b>38 150</b>	<b>72 800</b>	
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	25 443	29 545
<b>Total des provisions</b>	<b>25 443</b>	<b>29 545</b>	
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	307 108	
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 363	15 041
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	86 022	157 264
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	295	1 456	
Produits constatés d'avance	42 800	95 900	
<b>Total des dettes</b>	<b>461 588</b>	<b>269 660</b>	
	Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>739 468</b>	<b>565 923</b>	
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	21 068,93	33 305,62
	(1) Dont à moins d'un an	171 837	269 660
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

# Compte de Résultat 1/2

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations	10 574	8 746
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	290 902	115 282
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	454 496	465 544
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	87 000	86 213
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	17 165	32 318	
Utilisations des fonds dédiés	72 800	144 100	
Autres produits	21	29	
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>932 958</b>	<b>852 232</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	16 040	16 009
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	285 374	214 432
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	31 250	14 076
	Salaires et traitements	276 744	296 630
	Charges sociales	127 340	138 054
	Dotation aux amortissements et dépréciations	20 262	9 828
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	38 150	54 400
Autres charges	116 683	77 744	
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>911 843</b>	<b>821 173</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>21 115</b>	<b>31 059</b>	

# Compte de Résultat 2/2

		31/12/2022	31/12/2021
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>21 115</b>	<b>31 059</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	609	485
	Autres intérêts et produits assimilés	1 423	997
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		<b>2 033</b>	<b>1 482</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	2 779	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>		<b>2 779</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(746)</b>	<b>1 482</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>20 369</b>	<b>32 541</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	700	1 480
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>700</b>	<b>1 480</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion		68
	Sur opérations en capital		647
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>			<b>715</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>700</b>	<b>765</b>
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>935 691</b>	<b>855 194</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>914 622</b>	<b>821 888</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>21 069</b>	<b>33 306</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature			
Prestations en nature		91 766	97 189
Bénévolat			
<b>TOTAL</b>		<b>91 766</b>	<b>97 189</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		91 766	97 189
Prestations			
Personnel bénévole			
<b>TOTAL</b>		<b>91 766</b>	<b>97 189</b>



# Règles et Méthodes Comptables

## Introduction

Le bilan de l'exercice présente un total de **739 468** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **935 691** euros et un total **charges** de **914 622** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **21 069** euros.

La présente Annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice ouverts le **01/01/2022** et clôturés le **31/12/2022**, ayant une durée de **12** mois.

Ces comptes annuels ont été établis le 28/02/2023 par le conseil d'administration.

**Les contributions volontaires en nature correspondent à la mise à disposition des locaux par la Mairie d'Arles dans le cadre d'une convention signée, qui en établit chaque année le montant. Celui ci est de 91 766 euros pour l'exercice.**

## Principes comptables, méthodes d'évaluation et comparabilité des comptes

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issues du Règlement n°1999-01 version consolidée, du Comité de Réglementation Comptable relatif aux spécificités des associations et des fondations, du règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, ainsi que des méthodes décrites ci-après .

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe d'image fidèle conformément aux hypothèses de base et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## Faits marquants de l'exercice

Acquisition d'un immeuble à Arles le 29 mars 2022 d'une valeur de 320 000 €, financé par un

# Règles et Méthodes Comptables

emprunt auprès de la Caisse d'Epargne pour le même montant.

Les frais d'acquisition ont été autofinancés et comptabilisés en charges à raison de 6 800 € d'honoraires du notaires et de 19 300 € de droits d'enregistrement.

## **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent la création du site internet et les logiciels.

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.

Depuis le 1er janvier 2005, les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition tandis que les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les logiciels font l'objet d'un amortissement suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue, de 12 mois à 5 ans.

L'analyse de ces actifs n'a pas mis en évidence d'éléments nécessitant une dépréciation en complément des amortissements.

## **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Depuis le 1er janvier 2005, les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition tandis que les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Ainsi, les droits de mutation, honoraires et commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges selon les dispositions de l'article 213-8 du règlement ANC 2014-03.

L'association fait application des dispositions du CRC 2002-10, relatives à l'amortissement selon la durée d'utilisation des biens et non selon les usages, pour toutes ses nouvelles acquisitions depuis le 1er janvier 2005.

Pour l'acquisition de l'immeuble, l'association a pratiqué la décomposition de son immobilisation. Cette approche a été introduite par le règlement CRC 2002-10.

La structure de l'immeuble a été décomposée entre les différents éléments de l'ouvrage terrain (non amortissable), gros œuvre (50 ans), facade (30 ans), installation technique (20 ans) et agencement (10 ans).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire selon les plans suivants :

- |                                 |                      |
|---------------------------------|----------------------|
| - Installations et agencements, | Linéaire 5 à 10 ans, |
| - Matériel de transport,        | Linéaire 5 à 8 ans,  |
| - Matériel de bureau,           | Linéaire 3 à 8 ans,  |
| - Mobilier,                     | Linéaire 3 à 10 ans, |

# Règles et Méthodes Comptables

## **Immobilisations financières**

Les titres de participations sont évalués aux prix pour lesquels ils ont été acquis.

Eu égard aux dispositions prévues par les articles 321-10 et 321-15 du PCG, l'association a opté pour le rattachement au coût d'acquisition des immobilisations financières des frais d'acquisition tels que les droits de mutations, honoraires, commissions, frais d'actes et autres frais visés dans l'avis n°2006 du 7 juin 2006 du comité d'urgence du conseil national de la comptabilité.

### *Dépréciation :*

Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participations est inférieure à la valeur brute desdits actifs, il est constitué une provision pour dépréciation.

La valeur d'inventaire est calculée à partir de différentes méthodes faisant référence à des transactions et/ou à des valeurs patrimoniales et de rentabilité afin d'apprécier l'opportunité de constituer une provision pour dépréciation.

## **Créances et dettes**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Plus généralement, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

## **Provisions pour risques et charges**

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de l'association à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour atteindre son obligation.

Les provisions devenues sans objet au cours de l'exercice sont rapportées au résultat.

## **Rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants**

# Règles et Méthodes Comptables

Compte tenu de l'organisation, les 3 plus hauts cadres dirigeants s'entendent du Président, du Vice-président et du Trésorier.

Ces fonctions étant remplies par des personnes bénévoles, aucune rémunération ne leur est par conséquent allouée.

# Annexe des comptes clos au 31/12/2022

## DESCRIPTION GENERALE DE L'ASSOCIATION

### Objet social

L'objet social de l'association est décrit ainsi dans les statuts :

- promouvoir sur le plan national et international la traduction littéraire envisagée dans son rôle d'activité créatrice, ainsi que la reconnaissance du statut et de fonction sociale du traducteur littéraire ;
- de mettre en relation les spécialistes et personnalités intéressés par la traduction littéraire, et d'organiser colloques, groupes de travail, réunions d'information, etc. ;
- de participer à la fondation ou à l'animation d'organismes de toute nature destinés à servir ou à prolonger l'action définie ci-dessus, et particulièrement d'associations ayant pour objet des activités liées à la traduction littéraire et à sa diffusion (représentations régionales, unions d'associations, etc.) ;
- de contribuer à définir, faire connaître et accepter la déontologie propre à la fonction de traducteur littéraire ;
- d'administrer le Collège international des traducteurs littéraires (CITL) fondé en 1987 par ATLAS, centre privilégié de résidence, de rencontres et de formation pour traducteurs littéraires professionnels ;
- de mettre en oeuvre, tant en France qu'à l'étranger, toutes activités se rapportant à cet objet et toutes initiatives de nature à la favoriser et à en permettre l'accomplissement.

### Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par l'association afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont notamment les suivants :

- l'organisation de colloques et ateliers en divers lieux, entre autres, d'assises annuelles et d'une journée de printemps ;
- les activités du CITL
- l'institution et l'octroi éventuel de récompenses et d'aides diverses aux traducteurs littéraires ;
- la diffusion des travaux de l'association par voie de presse, publication d'actes, cahiers, revues et bulletins, expositions, manifestations culturelles variées, Internet et autres supports numériques.

# Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	10 342				828	9 514
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>10 342</b>				<b>828</b>	<b>9 514</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains			48 000			48 000
Constructions sur sol propre			272 000			272 000
sur sol d'autrui						
instal. agencement	130 397					130 397
Instal technique, matériel outillage industriels	14 051		1 708			15 759
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	90 820		7 000			97 820
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>235 268</b>		<b>328 708</b>			<b>563 976</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	40 620				20 000	20 620
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>40 620</b>				<b>20 000</b>	<b>20 620</b>
<b>TOTAL</b>	<b>286 230</b>		<b>328 708</b>		<b>20 828</b>	<b>594 110</b>

## Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	10 342		828	9 514
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>10 342</b>		<b>828</b>	<b>9 514</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui		9 214		9 214
	instal. agencement aménagement	101 586	5 373		106 960
	Instal technique, matériel outillage industriels	10 566	1 521		12 087
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	79 688	4 154		83 842
	Emballages récupérables et divers Immobilisations grevées de droits				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>191 841</b>	<b>20 262</b>		<b>212 103</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>202 183</b>	<b>20 262</b>	<b>828</b>	<b>221 617</b>

## Suivi des subventions

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Exprimé en euros

N° Subvention - objet								Crédit-Bail	Date d'octroi
Début	Durée	Mode	Taux	Montant	Antérieurs	Reprise	Cumul	Reste	
<b>Immobilisation B70100 - BORDONNEAU MACONNERIE CUISINE - 21350000 - Agencements sur sol d'autrui</b>									
CR_PACA - Aménagement cuisine								24/04/2015	
10/01/2017	10 ans.	L	10,0000	7 000,00	3 482,50	700,00	4 182,50	2 817,50	
<b>Sous - Total</b>				<b>7 000,00</b>	<b>3 482,50</b>	<b>700,00</b>	<b>4 182,50</b>	<b>2 817,50</b>	
<b>Total</b>				<b>7 000,00</b>	<b>3 482,50</b>	<b>700,00</b>	<b>4 182,50</b>	<b>2 817,50</b>	



# Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	29 545		4 102	25 443
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres					
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>29 545</b>		<b>4 102</b>	<b>25 443</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>legs ou donations</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>29 545</b>		<b>4 102</b>	<b>25 443</b>
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>			4 102	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## ENGAGEMENTS

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

### **Indemnité de départ à la retraite**

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 25 443 Euros.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Départ volontaire à 65 ans

Taux de cotisations sociales : 45%

Taux d'actualisation : 3,5%

Taux de progression des rémunérations : 1,5%

Taux de rotation du personnel : faible

## Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves	157 093	33 306			190 399
Autres réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	33 306	(33 306)	21 069		21 069
<b>Situation nette</b>	<b>190 399</b>		<b>21 069</b>		<b>211 468</b>
Droits des propriétaires					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	3 520			700	2 820
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>193 918</b>		<b>21 069</b>	<b>700</b>	<b>214 287</b>

## Variation des Fonds Dédiés

Fonds dédiés clôture 31/12/2021	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	
		Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

Subventions d'exploitation							
Institut Français / Fabrique							
Ministère de l'Intérieur	33 800		33 800				
DGLFLF	5 000	7 500	5 000			7 500	
DRAC PACA	5 800		5 800				
Région SUD	11 200		11 200				
SOFIA	17 000	5 400	17 000			5 400	
Europe Créative - Leila		25 250				25 250	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
<b>TOTAL</b>	<b>72 800</b>	<b>38 150</b>	<b>72 800</b>			<b>38 150</b>	

# Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	33 110	33 110	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	332	332	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	147 100	147 100	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	519	519		
Charges constatées d'avance	4 070	4 070		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>185 130</b>	<b>185 130</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	307 108	17 356	71 365	218 387
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	25 363	25 363		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	42 448	42 448		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 298	38 298		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 276	5 276		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	295	295		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	42 800	42 800			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>461 588</b>	<b>171 837</b>	<b>71 365</b>	<b>218 387</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice		320 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		12 892			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Produits à recevoir

		31/12/2022
<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>147 100</b>
<b>Autres créances</b>		<b>147 100</b>
<i>Institut Français subv.</i>	<i>73 100</i>	
<i>CR PACA Fonct.et animation sub</i>	<i>74 000</i>	

# Charges à payer

		31/12/2022
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>67 037</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>5 768</b>
<i>Fournisseurs fact.non parvenues</i>	5 768	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>61 269</b>
<i>provisions congés payés</i>	21 405	
<i>Pers. autres ch. à payer</i>	21 043	
<i>Charges sociales sur C.P.</i>	11 125	
<i>Cotisations sociales à payer</i>	3 002	
<i>Taxe sur les salaires</i>	4 694	

## Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2022	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		4 070	80 950
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
<b>TOTAL</b>		<b>4 070</b>	<b>80 950</b>



## Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2022
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>700</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations en capital</b> <i>Subv.reprise CR PACA</i>	700	<b>700</b>
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>700</b>

# Engagements financiers

31/12/2022

Engagements  
financiers donnésEngagements  
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés IDR		
<b>Autres engagements</b>  Hypothèque légale de la Caisse d'Epargne, prêteur pour l'achat du bien immobilier	320 000	
	<b>320 000</b>	
<b>Total des engagements financiers (1)</b>	<b>320 000</b>	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Nombre d'heures de DIF acquis à la clôture de l'exercice : .....

Nombre d'heures de DIF pris au cours de l'exercice : .....